

L'INDÉPENDANCE FAIT DU SURPLACE

**C'EST UN DIAGNOSTIC
DUR MAIS POURTANT
BIEN VRAI POUR
QUICONQUE REGARDE
LA RÉALITÉ EN FACE.**

Depuis les dernières grandes mobilisations autour du référendum de 1995, où citoyennes et citoyens, de pair avec la société civile alors regroupée sous le parapluie des *Partenaires pour la souveraineté*, faisaient entendre haut et fort leurs revendications relativement au projet d'indépendance, on assiste à une stagnation relative du mouvement indépendantiste ainsi qu'à un recul de l'appui populaire au projet d'indépendance.

De plus, en vertu du mode de scrutin actuel, le vote indépendantiste se trouve divisé entre deux formations politiques, le Parti québécois et Québec solidaire, ce qui rend l'élection d'une majorité de député-e-s indépendantistes à l'Assemblée nationale plus compliquée.

À preuve, cela fera bientôt 15 ans que le Parti libéral du Québec forme le gouvernement, à l'exception du gouvernement minoritaire dirigé par le Parti québécois de septembre 2012 à avril 2014.

Conséquemment, sans une majorité au pouvoir, les indépendantistes se retrouvent dans l'incapacité d'enclencher un réel processus d'accession à l'indépendance du Québec.

MAIS QUEL PROCESSUS ?

Deux référendums... TOUJOURS PAS D'INDÉPENDANCE !

S'il est vrai que la population du Québec ne s'est pas largement mobilisée depuis bientôt 25 ans autour de la question nationale, elle a quand même pu, dans son histoire récente, se prononcer à deux reprises sur son avenir à travers deux consultations populaires sur le statut politique du Québec (c'est-à-dire OUI ou NON à l'indépendance), lors des référendums du 20 mai 1980 et du 30 octobre 1995.

Fait important à souligner : ces deux tentatives étaient toutes deux basées sur un référendum qui portait *exclusivement* sur le statut politique du Québec.

Or, on le sait aujourd'hui, malgré des efforts colossaux et une impressionnante mobilisation de l'électorat, ces deux tentatives basées sur un référendum portant *uniquement* sur le statut politique du Québec n'ont malheureusement pas su nous mener à un OUI gagnant.

Échec, donc, d'une stratégie qui s'apparente à celle d'un « chèque en blanc », c'est-à-dire une stratégie où on demandait aux citoyennes et aux citoyens du Québec de se prononcer sur l'indépendance sans pour autant mettre plus de chair autour du projet ni en définir plus clairement et de manière plus pragmatique les retombées concrètes au lendemain d'un OUI.

Autre fait important à souligner : cette stratégie du « référendum unique » répondait à une manière d'opérer que nous n'avons pas encore dépassée, à savoir une logique où la population se mobilise en réponse ou en réaction à une proposition et à une démarche prescrites par un ou plusieurs parti(s) politique(s).

ET SI ON RENVERSAIT CETTE LOGIQUE ?

BRISER L'IMPASSE PAR UNE DÉMARCHE CONSTITUANTE INDÉPENDANTISTE

LES OUI QUÉBEC PROPOSENT
DE REVOIR EN PROFONDEUR
LA STRATÉGIE D'ACCESSION
À L'INDÉPENDANCE AFIN DE
BRISER L'ATTENTISME ET
DÉNOUER L'IMPASSE
POLITIQUE QUI PERDURE À
CE JOUR EN MISANT SUR UNE
DÉMARCHE CONSTITUANTE
INDÉPENDANTISTE.

Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une démarche qui, en plus de permettre à la population de se prononcer sur le statut politique du Québec (OUI ou NON à l'indépendance), propose aux Québécoises et aux Québécois, pour la première fois de leur histoire, de se doter de leur propre constitution.

Il s'agit donc d'une stratégie qui repose sur deux composantes majeures :

- 1- La mise sur pied d'une Assemblée constituante citoyenne chargée d'élaborer un projet de constitution d'un Québec indépendant ;
- 2- La tenue d'un référendum qui permet de trancher à la fois sur le statut politique du Québec et le projet de constitution élaboré par l'Assemblée constituante.

En amont du référendum, on se retrouve donc à préparer une vaste mobilisation citoyenne qui permettrait de mettre de la chair autour du projet de pays, contribuant ainsi à mieux définir les tenants et aboutissants de l'indépendance et à dissiper un certain nombre de craintes légitimes et d'incertitudes.

**MAIS CONCRÈTEMENT, UNE
CONSTITUANTE INDÉPENDANTISTE,
QU'OSSA DONNE?**

TOUT LE POTENTIEL DE DOTER LE QUÉBEC DE SA PROPRE CONSTITUTION

Historiquement, il importe de rappeler que depuis la Conquête, tous les ordres constitutionnels ont été imposés au Québec. C'est donc dire que le peuple québécois et les Premières nations n'ont *jamais* été consultés, ni même impliqués dans l'élaboration de la Constitution qui les régit !

Une démarche constituante contribuerait donc, en premier lieu, à réparer cette bavure démocratique en permettant aux citoyennes et citoyens du Québec, ainsi qu'aux Premières nations qui le souhaitent, de participer enfin à l'élaboration d'un projet de constitution qui reflète réellement leurs valeurs et leurs aspirations.

UNE DÉMARCHE CONSTITUANTE INDÉPENDANTISTE PERMETTRAIT EN OUTRE DE :

- Sortir le projet d'indépendance des seules enceintes partisanes ;
- Permettre aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'à la société civile, de reprendre l'initiative du débat sur la question nationale ;
- Remobiliser la population du Québec autour d'un projet de société à la fois porteur et concret ;
- Permettre à la population du Québec de définir son régime et ses institutions politiques ;
- Clarifier la nature des relations entre les Premières nations, les Inuit et la nation québécoise.

EN RÉSUMÉ,

enclencher une démarche constituante indépendantiste, c'est permettre aux Québécoises et aux Québécois de dessiner les grands contours du pays !

MAINTENANT, COMMENT OPÉRER UN TEL CHANGEMENT DE STRATÉGIE ?

UNE FEUILLE DE ROUTE COMMUNE POUR LES INDÉPENDANTISTES

Créer un mouvement collectif fort et mobilisé autour de la démarche constituante, est-ce pelleter des nuages ? Pas du tout ! À l'invitation des OUI Québec, le Parti québécois, Québec solidaire, Option nationale (à l'époque non fusionnée avec QS) et le Bloc québécois ont déjà travaillé conjointement à l'élaboration d'une feuille route commune basée sur la démarche constituante.

Bien qu'à l'heure actuelle, cette feuille de route ne soit pas entérinée et reconnue par l'ensemble des formations politiques souverainistes, elle constitue néanmoins un point de repère historique et une référence en matière de renouvellement d'approche, de convergence et de voie de passage vers l'indépendance.

UNE CONVERGENCE CITOYENNE AVANT D'ÊTRE PARTISANE

À défaut d'avoir, à l'heure actuelle, une convergence de partis politiques indépendantistes, misons plutôt, dès maintenant, sur la convergence de citoyennes et citoyens, de militantes et militants et du plus grand nombre d'organisations de la société civile pour faire résonner nos voix et faire progresser, dans nos cercles et instances respectifs, ce projet émancipateur qu'est la démarche constituante indépendantiste.

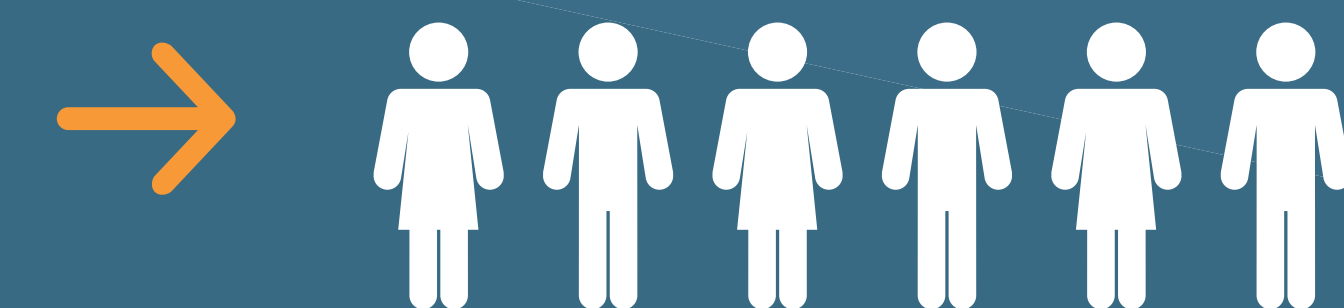


Élection d'une **majorité d'indépendantistes** à l'Assemblée nationale.



Adoption d'une **loi fondamentale transitoire.**

C'EST QUOI
Une loi qui nous permettra d'encadrer notre marche vers l'indépendance.



L'Assemblée nationale adopte ensuite une autre loi, créant cette fois-ci une **Assemblée constituante** chargée d'élaborer un projet de constitution pour le Québec.

C'EST QUOI ?
C'est une assemblée composée de citoyennes et de citoyens issus de tous les horizons de la société québécoise. Bref, c'est le peuple du Québec qui participe pour la première fois de son histoire à élaborer sa propre constitution.



L'Assemblée constituante mène ensuite une vaste consultation publique à travers le Québec afin de rédiger un **projet de constitution** qui reflète les valeurs et les aspirations de la population.



Ça y est, l'Assemblée constituante a rédigé un projet de constitution et remet le fruit de ses travaux à l'Assemblée nationale. Au tour des Québécoises et des Québécois, lors d'une **consultation référendaire**, de se prononcer à la fois sur :

Le statut politique du Québec (Oui ou non à l'indépendance)

&

Le projet de constitution (Oui ou non à l'adoption du projet de constitution élaboré par l'Assemblée constituante)

ET MAINTENANT ?

.....

Ça fait maintenant 15 ans qu'il n'y a pas eu une majorité de député-e-s indépendantistes à l'Assemblée nationale.

Ça fera bientôt 25 ans que le peuple québécois ne s'est pas prononcé concrètement sur son avenir et son statut politique.

Ça fait plus de 35 ans qu'on a rapatrié unilatéralement la Constitution canadienne sans que l'Assemblée nationale du Québec, tous partis politiques confondus, ne reconnaisse officiellement ce document qui continue pourtant de nous régir.

Ça fait maintenant 56 ans qu'on clame « Maîtres chez nous » sans l'être réellement.

Ça fait 180 ans qu'on a pendu des Patriotes qui revendiquaient une République, une constituante et plus de démocratie.

Ça fait plus de 255 ans qu'on nous impose des ordres constitutionnels sans que la population du Québec n'ait été, ni de près ni de loin, consultée ou impliquée dans l'élaboration de ces textes.

Ça fait aujourd'hui plus de 400 ans que nous nous sommes établis sur un territoire habité depuis des siècles par les Premières nations et les Inuit, sans pour autant avoir développé durablement une relation de Nations à nation.

Ça fait maintenant trop longtemps qu'on se souvient mais qu'on ne devient pas.

**CESSONS
D'ATTENDRE.**